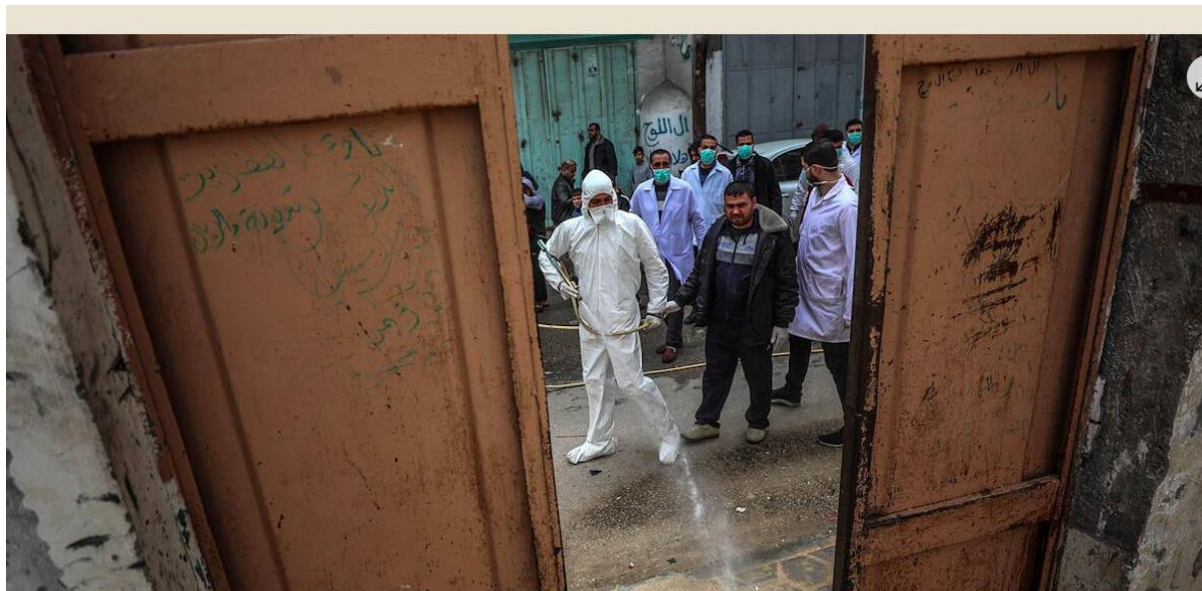


Palestiniens face à la pandémie : égalité des droits ?



Des agents aspergent les rues de Gaza de désinfectant, le 19 mars 2020. | MOHAMMED SABER / EPA

Israël est souvent cité en exemple dans la lutte contre la pandémie (omettant de préciser la place que les services de sécurités occupent dans ces méthodes de surveillance avancées). Mais l'inégalité face à la pandémie des populations vivant dans ces territoires est totalement occultée.

Les lois discriminatoires édictées depuis plus de 70 ans par l'État d'Israël rendent les Palestiniens plus vulnérables dans le domaine de la santé.

La situation la plus connue est celle de Gaza où le système sanitaire est dans un état désastreux après des années de blocus israélien. Quant aux besoins matériels et humains pour faire face à la pandémie, c'est la pénurie presque absolue.

À Jérusalem-Est, territoire palestinien occupé tout comme Gaza et la Cisjordanie, l'accès des Palestiniens aux services sociaux et de santé israéliens est déterminé par un système discriminatoire de critères liés au statut précaire que leur impose Israël. Non seulement les quartiers palestiniens de Jérusalem sont totalement délaissés par la municipalité de Jérusalem mais depuis un mois, l'armée israélienne arrête les volontaires palestiniens qui désinfectent les rues.

Le ministre palestinien pour les Affaires de Jérusalem et le gouverneur palestinien de Jérusalem ont tous les deux été arrêtés ces derniers jours avant d'être relâchés. Il leur

était reproché de porter atteinte à la souveraineté d'Israël en s'inquiétant de la situation sanitaire à Jérusalem-Est. Non seulement Israël ne se soucie pas de la sécurité sanitaire de cette population qu'elle occupe mais empêche ceux qui tentent de pallier sa défaillance.

Les Palestiniens citoyens d'Israël sont eux aussi dans une situation discriminatoire dans leur accès à la santé. Aucun hôpital n'a été construit par Israël dans les quartiers et villes où vivent les populations palestiniennes, les consignes concernant la lutte contre la pandémie ont dans un premier temps été rédigées uniquement en hébreu et les Palestiniens ont été quasiment exclus des opérations de dépistage pendant plusieurs semaines avant que les avocats de l'ONG *Adallah* obtiennent que les populations palestiniennes bénéficient aussi de ces tests.

En Cisjordanie, les entraves à la circulation, les attaques récurrentes des colons, l'isolement des villages, les restrictions concernant l'eau, les abus de pouvoirs de l'armée sont autant d'entraves à l'accès aux soins. Le cynisme d'Israël est allé jusqu'à ouvrir des passages dans le Mur pour faciliter le retour en Cisjordanie des travailleurs palestiniens (contaminés ou pas par le Covid-19) mettant à mal la politique de quarantaine mise en place par l'Autorité palestinienne concernant les personnes entrant en Cisjordanie.

La situation est encore plus préoccupante pour les populations vivant dans les camps de réfugiés : la distanciation sociale y est impossible et l'accès à l'eau extrêmement restreinte.

Et que dire des plus de 5000 prisonniers politiques palestiniens (dont des enfants) détenus dans des prisons surpeuplées dans des conditions sanitaires désastreuses. Dans l'esprit de l'appel du 25 mars dernier de la Haut-Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU, Michelle Bachelet, ils doivent être libérés immédiatement.

Ces situations ne sont pas l'objet du hasard : elles sont le résultat de décennies de politiques et de lois discriminatoires pour lesquelles Israël doit être sanctionné.

Le Bureau National, 10 avril 2020